

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 21 Ventôse.

(Ère vulgaire)

Mercredi 11 Mars 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)*

*On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORNIZ, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.*

## P R U S S E.

*De Koenigsberg, le 8 février.*

Des lettres de Grodno marquent, qu'un courrier y étoit arrivé de Pétersbourg, & qu'il y avoit apporté le plan du partage de la Pologne. On ignore encore les conceptions de ce nouveau plan. Peut-être n'est-il pas encore arrêté & ne contient-il que de simples propositions. Au reste c'est la commission établie à Cracovie, pour examiner les lots & les conditions, qui mettra la dernière main à l'œuvre. Du côté de l'Autriche, le commissaire impérial royal de Limberg, comte de Mailath, a ordre de prendre possession des neuf parties de la Pologne qui tomberont dans son lot. On croit que sa majesté le roi Stanislas aura une pension viagère. Cet infortuné comarque a demandé, dans une lettre très-touchante à l'impératrice de Russie, un asyle dans ses états, où il puisse terminer avec tranquillité une existence aussi douloureuse qu'orageuse. Voici quelques passages de cette lettre.

Le royaume de Pologne a disparu du rang des royaumes; l'empire polonais n'existe plus. Il n'existe plus d'aristocratie polonaise, il n'existe plus de régime libre; enfin, tout ce qui caractérise un état a disparu. Les troupes de Pologne sont passées sous les drapeaux des trois puissances belligérantes, ou sont faites prisonnières. Les vainqueurs regnent sur les pays qu'ils ont conquis; la Lituanie est devenue une province de la Russie, & le roi de Prusse regne pareillement le long de la Vistule sur une partie de la Pologne, appelée aujourd'hui Prusse méridionale. Les Russes sont par-tout; commandent dans tout le royaume, les biens des absens sont séquestrés, &c. Je n'ai donc abdicqué volontairement une couronne que je n'ai comblé de tant de chagrins, de tant d'adversités. On m'a mandé de Varsovie, que cette ville restera encore dans le même état de capitulation.

Les troupes prussiennes ne bougent pas de leurs quartiers le long du Bog & de la Piliza. Les Autrichiens sont de même tranquilles de l'autre côté.

Les vivres y sont très-chers, quoique le prix en ait un peu diminué depuis la prise de cette ville. Le conseiller de légation russe, M. de Diwow, en est parti avec les archives de l'ambassade russe qu'il transporte à Grodno. Quelques nouvelles troupes sont arrivées en cette capitale, & on dit que le prince Poninsky y arrivera aussi dans peu.

## A U T R I C H E.

*De Vienne, le 15 février.*

Il est arrivé ici il y a quelques jours un courrier de Pétersbourg porteur de dépêches de l'impératrice de Russie pour l'empereur. Selon ces dépêches, Catherine témoigne à notre souverain qu'elle prend le plus vif intérêt au succès de la guerre contre la France; elle va même jusqu'à l'assurer qu'elle prendra part aux opérations de la campagne qui va s'ouvrir, mais que les circonstances actuelles exigent qu'il ne soit fait aucun arrangement définitif sur la prise de possession de la ville de Cracovie, jusqu'à ce que le plan absolu du partage de la Pologne soit arrêté entre les trois cours alliées. L'empereur a en conséquence envoyé ordre aux troupes autrichiennes qui n'étoient plus qu'à quatre lieues de cette ville de se replier sur le palatinat de Lublin; ce qui a été effectué sur-le-champ.

Suivant les dernières lettres de Bude, il regne dans toute la Hongrie un mécontentement général, & on parle d'un nouveau projet d'insurrection qui a déjà donné lieu à de nouvelles arrestations; on y ajoute que le plan des conjurés étoit de faire sauter les magasins à poudre des principales villes: sur les renseignemens que la cour a reçus à cet égard, il a été envoyé des ordres à tous les commandans de veiller plus particulièrement à la sûreté des magasins à poudre.



Il paroît décidé que le prince de Hohenloe commandera en chef l'armée du Rhin pendant la campagne qui va s'ouvrir ; le colonel Mack , qui vient d'être élevé au grade de lieutenant-feld-maréchal , sera quartier-maître-général de cette armée , & le général Beaulieu ira prendre le commandement des armées combinées dans le Piémont.

S'il faut en croire des lettres de Turin , l'hiver qui a suspendu les hostilités dans le Piémont , a donné le tems à cette cour de se rassurer un peu contre les entreprises ultérieures de l'ennemi , & le cabinet sarde assure que si notre cour lui envoie les renforts promis , il sera en mesure de ne pas craindre de nouvelles conquêtes : il ne faut pas taire qu'il compte beaucoup sur la diversion que l'escadre anglaise doit faire dans la méditerranée.

#### A L L E M A G N E.

*De Francfort , le 27 février.*

On apprend d'Embsen en date du 18 , que les anglais établis sur l'Embs ont fait un mouvement en avant , & se sont portés jusqu'à Windschooten , à 4 lieues de Groningae : il étoit arrivé dans cette dernière ville , 500 français , qui , sur l'avis de cette marche des anglais , se sont repliés.

Les corps d'émigrés français nouvellement levés à la solde de l'Angleterre , sont au nombre de neuf , & aux ordres de M. le maréchal de Broglie , le marquis d'Autichamp , le comte de Viomesnil , le duc de Laval-Montmorency , le marquis de Batiss , le duc de Mortemart , le duc de Castries , le marquis d'Erville , le comte de Dresnai : il y a en outre un régiment suisse aux ordres du baron de Rolfe , & un autre aux ordres de M. d'Hector. Tous les officiers de ces différens corps sont des hommes qualifiés , presque tous décorés de la croix de S. Louis. On n'y compte jusqu'à présent qu'environ 200 soldats à chaque régiment : on ne reçoit dans ces corps que des français émigrés ou déserteurs. Ils sont pour la plupart aux environs de Pymont ; le régiment du marquis d'Autichamp est à Lemgo ; celui du duc de Castries à Detmold. On s'occupe avec activité de compléter ces différens corps , pour lesquels on attend des armes & des habits de l'Angleterre.

Les troupes anglaises qui occupent encore le plat pays dans la Frise-Orientale , sont au nombre de 4000 hommes ; non compris 2000 malades. — Il est arrivé le 17 à Breme , deux commissaires anglais venant de Londres ; l'un s'est rendu auprès de milord Malmesbury , à Hanovre , & l'autre auprès du commissariat-général de l'armée anglaise.

Un papier d'Allemagne nous apprend qu'à la fin de janvier , il arriva à Cracovie deux seigneurs russes sous l'escorte d'un détachement de cavalerie ; qu'ils se rendirent au château , où ils prirent la couronne & autres ornemens royaux de la Pologne , pour les transporter à Pétersbourg.

Les russes continuent de recruter en Pologne.

Depuis quelques jours on annonce la prochaine arrivée d'un ministre prussien , qui doit remplacer à Bâle M. de Goltz. Aujourd'hui on assure que c'est M. le comte de Hardenberg qui sera chargé d'achever cette négociation , déjà fort avancée.

Il y eut le 23 à Mayence quelques vives escarmouches du côté de Sainte-Croix : un chasseur français fut fait prisonnier.

Un Hollandais arrivé d'Amsterdam , rapporte qu'il se fait

au Texel des préparatifs pour une expédition contre l'Angleterre. On arme tous les vaisseaux ; & les navires marchands serviront de transports. On se propose d'effectuer un débarquement sur la côte Nord de cette île , où l'on a des intelligences. C'est le général Pichegru qui doit être chargé de cette expédition.

Le général de Ruchel , commandant l'avant-garde de troupes prussiennes qui se sont mises en mouvement le 18 , a fait halte à Limbourg , où il restera jusqu'à nouvel ordre.

( *Extrait des gazettes allemandes.* )

*De Cassel , le 20 février.*

Les bagages de S. A. l'électeur de Cologne sont passés ici le 16 , venant de Munster ; on les conduisit à Mergenheim. Il passe aussi par notre ville beaucoup d'émigrés hollandais & français , qui ont quitté la Westphalie.

Outre les paysans de la Hesse , tous les bourgeois se sont équipés à leurs frais ; de manière qu'en cas de besoin ils pourront marcher contre l'ennemi. S. A. S. le landgrave a remis à tous ses sujets la moitié de l'imposition annuelle qu'ils devoient payer.

#### H O L L A N D E.

*De la Haye , le 1<sup>er</sup> mars.*

Dans la séance des représentans provisoires de Hollande , du 25 février , les députés de la province de Stad & Land ont déclaré qu'à l'égard de l'abolition du stathoudérat & autres dignités y annexées , ils se conformoient à l'opinion des députés de la Frise ;

Qu'ils avoient exposé leurs ordres , à l'égard de l'abolition des amirautés , par la bouche du citoyen Hahn , de la manière suivante :

*Hauts et puissans seigneurs !*

« Si je me suis chargé , lundi passé , de la préséance de cette assemblée , en remplissant , à la tête des commissaires de Hollande , dans cette assemblée , notre charge intéressante concernant la reconnaissance du pouvoir suprême du peuple , ainsi que les conclusions qui en doivent résulter , c'est maintenant qu'en résignant ce poste , je dois faire encore avec mes co-députés , & par ordre spécial de nos maîtres , une proposition de la plus grande importance à V. H. P. ; proposition , hauts & puissans seigneurs , que la simplification de notre direction sociale exige nécessairement , & qui , en conséquence , approuve provisoirement les principes adoptés enfin , le 16 de ce mois par V. H. P.

« Vous savez , concitoyens , que quoique Maurice ( le mémoire sanguinaire ) , ne voulût essayer , en 1597 , l'institution des cinq collèges de l'amirauté que pour un an , cette institution s'est cependant perpétuée jusqu'à ce jour & qu'elle a été , particulièrement dans les derniers tems , la source opulente de ce désordre honteux à l'égard des affaires de la marine , les plus intéressantes pour les Provinces-Unies des Pays-Bas , qu'on voudroit maintenant imputer malicieusement au nouvel ordre des choses , mais qui tire sa source , en partie , de la forme même des amirautés , ce monstre à cinq têtes , & en partie dans la conduite insoluble des cinq-ou- quatre soi-disant seigneurs de l'amirauté , ainsi que de leurs ministres connus , qui ont existé & eu la direction après l'année de violence ; savoir



après 1787. Voici, hauts & puissans seigneur, notre charge, &c.

Les représentans provisoires du peuple de Hollande ont été assemblés avant hier & hier.

Le citoyen A. J. Strik van Linschoten préside actuellement dans l'assemblée de L. H. P. de la part de la province d'Utrecht.

Dans l'assemblée des représentans du peuple de Hollande, du 24 février, le comité de salut public a fait rapport des interrogatoires des matres de navires, &c. avec leurs pinques, ont passé en Angleterre le stathouder fugitif, ainsi que sa famille & autre suite.

Le comité ayant été remercié du rapport exact, il fut résolu de faire insérer ce rapport dans les notes de l'assemblée, pour servir de monument à l'histoire.

**BELGIQUE**

*De Bruxelles, le 16 ventôse, (6 mars an V.)*

Le 10 de ce mois, les troupes autrichiennes de la garnison de Luxembourg ont fait une reconnaissance des positions que l'armée républicaine occupe autour de cette place : dans cette occasion, il y a eu une fusillade vive, mais dans laquelle il n'y a eu de part & d'autre que quelques blessés. Le lendemain 11, l'ennemi a fait une vigoureuse sortie au nombre d'environ 4 mille hommes, marchant sur trois colonnes bien garnies d'artillerie & protégées par des détachemens de hussards. Les Impériaux attaquèrent plusieurs batteries & postes retranchés, après avoir forcé avant tout la chaîne des avant-postes français à se replier sur les cantonnemens voisins. Un combat sanglant & opiniâtre s'engagea, où de part & d'autre l'on se battoit avec un égal acharnement. L'intention de l'ennemi étoit de s'emparer de quelques batteries & retranchemens pour les détruire, afin de ralentir par ce moyen les travaux du siège : il parvint même, après les plus grands efforts, à s'emparer d'un poste fortifié, dont bientôt il fut chassé. Cependant plusieurs corps d'infanterie qui s'étoient formés pendant le combat, marchèrent à l'ennemi, qui fut obligé de se retirer avec précipitation, dans la crainte d'être coupé. Du reste, l'on s'occupe avec activité des moyens de réduire Luxembourg & le bombardement se continue toujours vivement.

Le général Jourdan, commandant en chef l'armée de Sambre & Meuse, vient de se rendre au quartier général de cette armée à Chevilly, avec le reste de son état-major. Les troupes républicaines, qui avoient pris des quartiers d'hiver le long de la Meuse, sont en mouvement pour se rendre au Rhin. En général, les préparatifs qui ont lieu, indiquent que les opérations militaires ne tarderont point à commencer.

L'administration centrale de la Belgique jette en ce moment un œil sur notre commerce languissant, pour tâcher de le revivifier ; sur-tout la partie des relations qui concernent ce pays avec la Hollande, comme étant la plus utile : plusieurs moyens sont employés pour cela. La libre importation de différens objets de première nécessité, sans payer aucun droit d'entrée, vient d'être publiée : il paroît même que les Hollandais se décident enfin à faire des affaires en assignats, & qu'il va être adopté un change à la bourse d'Amsterdam à l'égard du papier-monnaie, comme cela se pratique en Suisse.

Un arrêté des représentans du peuple défend l'exportation des grains ; cette mesure vient un peu tard, &

quand la majeure partie des grains qui avoient échappés aux réquisitions a été achetée en numéraire par les départemens frontières de la république.

**FRANCE**

*De Paris, le 21 ventôse.*

On a peu de nouvelles intéressantes de Hollande ; cependant il paroît que l'esprit public y prend une direction telle que la France doit la détruire. Quelques lettres disent que les vaisseaux de cette république se destinent à une expédition contre les côtes d'Angleterre ; il est peut-être raisonnable d'attendre la confirmation de ce bruit.

L'armée du Nord commence à se mettre en mouvement ; la cavalerie a déjà pris les devans & va se rassembler sur les bords du Rhin ; ses 2<sup>e</sup> & 5<sup>e</sup> divisions sont destinées à joindre l'armée de Sambre & Meuse, & le général Moreau commandera en chef l'expédition militaire qui a pour objet de bloquer Wesel & d'en débusquer les alliés, qui ont rassemblé des forces considérables dans cette partie. Le général autrichien Clairfayt, qui avoit détaché un très-gros corps de son armée pour Mayence, vient de le rappeler, & ce corps passera du côté de Munster.

C'est aujourd'hui primidi que le procès de Fouquier-Tinville doit être commencé au tribunal révolutionnaire. On présume que cette affaire achevera de dérouler les plans de la dernière tyrannie, & on s'attend que le nombre des auditeurs sera immense.

Vadier n'est point encore retrouvé, son exemple avoit déterminé *Dabaut* à détenir en prison à essayer d'évader à l'aide de cordes qu'on a trouvé dans sa pailasse & qui ont été apportées au comité de sûreté générale. Ce projet d'évasion n'a point été regardé comme une conspiration, car un gouvernement juste & sage ne donne pas aisément accès aux soupçons qui entourerent de tout tems les gouvernemens tyranniques.

Il avoit été arrêté que la gendarmerie de Paris seroit casernée, afin qu'on la trouvât plus sûrement, dans le cas où un service prompt exigerait sa présence ; on ajoute que ce projet de casernement ayant été contrarié ouvertement par un assez grand nombre de membres de cette force armée, il est question de faire de grands changemens dans sa constitution actuelle.

*Au Rédacteur.*

Si les auteurs de l'Encyclopédie qui, à l'article Paris, firent dans le tems un rapprochement si piquant & si vrai des mœurs & des manières des Athéniens avec les nôtres, écrivoient aujourd'hui, certainement en nous conservant les légèretés & les inconséquences d'Athènes, seroient obligés de rayer de leur parallèle l'*urbanité* : cette qualité nous manque absolument, & je suis infiniment fâché que les faiseurs qui ont donné le ton pendant trop long-tems, soient parvenus si facilement à persuader au peuple, que la liberté excluoit tout symptôme d'égards & de politesse entre des citoyens qui se disent frères ; mais ces faiseurs ou plutôt ces *défaiseurs*, sont parvenus à changer tant d'autres principes sociaux, qu'on est obligé de leur pardonner d'avoir oublié la maxime de Montagne. La plupart des hommes, dit ce philosophe, ne se touchent que par la superficie ; or, si cette superficie est



àpre & raboteuse, ils se blesseront en s'approchant, & ils finiront par s'éloigner les uns des autres.

J'ai 78 ans. Je passois ces jours derniers dans le jardin de l'Égalité, donnant le bras à ma bru prête d'accoucher; quatre jeunes gens, à cheveux noirs, nous séparent brusquement pour nous dépasser, me renversent, regardent outrageusement ma compagne & courent entrer dans un café; où ils vont dépenser gaiement les bénéfices de leur dernière opération d'agiotage. Je ne suis pas blessé & je ne me plains pas; mais, citoyen, ne seroit-il pas possible de convaincre le peuple que la brutalité que certaines gens continuent à laisser à l'ordre du jour, n'est point une vertu républicaine, ni une qualité indicative de la liberté de l'homme qui la pratique. Je conçois bien que pendant la tyrannie dernière, le peuple étant divisé, par ses chefs, en deux parts différentes, l'une de bourreaux & l'autre de victimes, le soupçon d'un côté & la terreur de l'autre, devoient amener les citoyens les uns contre les autres d'une défiance brutale; mais puisque ces temps malheureux ont cessé; pourquoi ne revenons-nous pas à cette urbanité athénienne qui se signaloit par des égards habituels envers le beau sexe & pour les vieillards?

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen THIBAUT.

Séance du 20 ventôse.

Toussedoire rappelle à la convention avec quelle légèreté on arrêtoit du tems de Robespierre, combien il se commettoit de funestes méprises, combien il s'exerçoit d'odieuses vengeances. Pour éviter d'aussi déplorables abus, l'opinant demande qu'à la fin de chaque décade, les autorités constituées soient tenues d'envoyer au comité de sûreté générale l'état de ceux qu'ils auront fait incarcarer.

Le décret existe, dit-on! Cela se peut, répond Perrin (des Vosges); mais s'il existe, il ne s'exécute pas; car, depuis que je suis au comité de sûreté générale, je n'ai pas vu un seul de ces états, & je suis chargé de la correspondance.

La proposition de Toussedoire est décrétée.

Sur la pétition du citoyen Cazier, négociant à Lille, qui réclame une somme de 21,000 livres en numéraire, qui lui a été ôtée lors de son arrestation, Lecointre, de Versailles, demande que la trésorerie soit obligée de restituer en numéraire les dépôts qu'elle a reçus en numéraire.

Le renvoi au comité des finances, dit Thibaut, soit, dit Lecointre; mais pour qu'il fasse rendre ce numéraire, & non pour qu'il le garde.

Thibaut s'élève avec force contre Lecointre: il semble, dit-il, qu'il soit d'accord avec les malveillans pour insulter la convention; les vrais ennemis de la chose publique sont ceux qui cherchent continuellement à rallumer ici des haines.

Les comités, dit Génissieux, n'ont aucun dépôt; & la motion de Lecointre tendroit à le faire croire. C'est ce qu'il veut, dit un membre.

Le tout est renvoyé au comité, pour en faire un rapport quod.

Un accident tout naturel causé par le vent, a jeté pour un instant une sorte de trouble dans la convention. Lesage-Sénault a témoigné la surprise mêlée d'horreur

avec laquelle il s'est aperçu que le pavillon aux trois couleurs ne flottoit plus sur le Palais national.

C'est le vent qui l'a renversé, dit un membre.

Falloit-il lancer un mandat d'arrêt contre le vent, dit un autre membre.

André Dumont & l'un des inspecteurs du Palais National, rendent compte que les mesures sont déjà prises pour replacer ce pavillon.

Laumont: — Notre collègue eût mieux fait & montré des intentions plus louables, s'il se fût retiré vers les inspecteurs de la salle pour leur faire son observation.

On observe, que non seulement le pavillon a été emporté, mais que la tige a été cassée; ce qui fait qu'il faut quelque tems pour réparer ce dégât.

Voilà tout ce que je voulois, dit le sage Senault.

Charlier dit qu'il a grand plaisir à voir flotter les couleurs tricolores au-dessus du palais national.

Nous tous s'écrient-ou; mais peut-on rendre un décret contre le vent.

Charlier observe qu'il est d'autant plus important que par tout on expose les signes de la liberté, que ceux du fanatisme cherchent à réparer.

Un membre saisit cette occasion pour rappeler que la convention, ces jours derniers, avoit décrété qu'on replaceroit dans la salle le tableau des droits de l'homme & celui de la constitution, que les ouvriers, qui travaillent au changement de la salle, en avoient otés dans la crainte de les briser, pourtant, dit-il; on n'a réplacé que celui des droits de l'homme.

Maure: Nos collègues pourroient bien s'étonner de voir disparaître ensemble la constitution & le pavillon tricolore; mais voilà que tout est expliqué; seulement qu'on les replace bientôt.

La discussion dure encore quelques instans.

Yappuie la motion de replacer ici le tableau de la constitution, dit André Dumont, mais j'observe que ce ne sont pas ceux qui crient le plus pour elle qui l'aiment le mieux; on voudroit faire croire que la majorité de la convention veut détruire la constitution; on n'y réussira pas mieux qu'à ramener le règne des jacobins & des égorgés. — (Vifs applaudissemens.)

Non, non, s'écrie-t-on, ils n'égorgent plus.

La convention décrète que le tableau de la constitution sera replacé dans la salle.

Un grand nombre de pétitionnaires sont entendus, & leurs pétitions renvoyées aux comités qu'elles concernent.

Sur la proposition de Laignelot, l'assemblée décrète que les pensions sur la liste civile au-dessous de 150 liv. seront payées sans délai.

Rapport au nom de la Commission des Vingt-Un, pour l'examen de la conduite des représentans du peuple Billaud-Varennes, Collot-d'Herbais, Barrère & Vadier, fait par Saladin, député par le département de la Somme; avec les Pièces justificatives, 1 vol. in-8°. Se vend à Paris, chez le citoyen Rondomeau, au Dépôt des Loix, place du Carrouzel; & Baudouin, imprimeur de la Convention, même place.

Cette édition est la seule approuvée par le représentant du peuple Saladin, dont la signature est apposée à chaque exemplaire, pour mettre en garde les citoyens contre toutes les contrefaçons; on ne peut alterer, soit le texte du Rapport, soit celui des Pièces importantes dont il est suivi.

Les citoyens qui desireroient se procurer un certain nombre d'exemplaires pour Paris ou pour les départemens, pourront s'inscrire jusqu'au 26 de ce mois, au Dépôt des Loix; ils auront part à la distribution qui se fera particulièrement, & suivant le nombre de l'inscription.